

Le PRÉSIDENT: C'est la raison pour laquelle le montant est si faible en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur CROLL: Alors le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve ne reçoivent rien de leur gouvernement provincial?

M. HEREFORD: C'est exact.

Le sénateur CROLL: Si je me rappelle, et dites-moi si j'ai tort, il me semble que Terre-Neuve fait beaucoup mieux que l'une ou l'autre de ces deux provinces; est-ce juste?

M. HEREFORD: On pourrait dire que l'ensemble de Terre-Neuve est une région désignée.

Le sénateur CROLL: Cependant, si je me souviens bien, Terre-Neuve fait mieux que les deux autres.

Le sénateur BROOKS: J'ai ici les chiffres: Terre-Neuve, \$209,000; Nouvelle-Écosse, \$119,000; Nouveau-Brunswick, \$394,000.

Le sénateur CROLL: Alors le chiffre du Nouveau-Brunswick est plus élevé que celui de Terre-Neuve. Comment expliquer la différence entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, alors que leurs richesses comparatives vont dans l'autre sens.

M. HEREFORD: Je dois dire, monsieur, que je pense que c'est là une question d'encouragement du programme au sein de la province.

Le sénateur CROLL: De la part de la province?

M. HEREFORD: Oui.

Le sénateur ISNOR: Dans son exposé, le ministre a mentionné deux sommes: \$285,000 et \$150,000. Les \$150,000 étaient pour la publicité. A quoi était destinée l'autre somme de \$285,000?

M. HEREFORD: Les deux sont pour la publicité.

M. DYMOND: Les \$285,000 étaient inclus dans les prévisions budgétaires et les \$150,000, dans les crédits supplémentaires.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, il est maintenant près de 6 heures moins le quart et la cloche du Sénat doit être sur la point de se faire entendre. Nous nous réunirons ici même demain matin à 9 heures et demie avec les fonctionnaires.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 24 février 1966.

La séance est reprise à 9 heures et demie du matin.

Le sénateur T. D'Arcy Leonard occupe le fauteuil présidentiel.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, il est 9 heures et demie et nous avons le quorum. A l'ajournement hier soir, nous savions que le ministre ne pourrait pas être ici ce matin, mais nous avons avec nous MM. Dymond et Hereford, qui sont prêts à continuer à répondre à vos questions relatives à des postes particuliers des crédits supplémentaires en rapport avec les programmes de travaux d'hiver, les travaux d'hiver dans les municipalités, ainsi que le programme de l'habitation.

Nous pourrions partir du point où nous nous sommes arrêtés hier soir. Les témoins sont prêts à répondre à toutes les questions des membres du Comité, s'il y en a qui en ont à poser.

Le sénateur HOLLET: Les chiffres contenus dans l'exposé que le ministre a présenté hier m'intéressent. M. Dymond peut-il nous dire si l'on a établi des prévisions à l'égard du coût supplémentaire des travaux d'hiver, comparé aux travaux exécutés en été?